

*Élargis l'espace de ta tente,
déploie sans hésiter la toile de ta demeure,
allonge tes cordages, renforce tes piquets ! (Isaïe;54,2)*



Le 19 mars dernier, les Sœurs de Sainte-Croix et les Petites Filles de Saint-François ont signé officiellement une entente de partenariat. Par cette entente, la congrégation s'engage à assumer la gouvernance des Petites Filles de Saint-François quand elles ne seront plus en mesure de le faire elle-même.



Deux autres congrégations les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph et les Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception ont déjà signé une entente similaire avec la congrégation.

Ces trois congrégations acceptent de cheminer avec nous, peu importe où nous sommes et où nous serons et aussi d'assumer les mêmes conditions d'hébergement que nous dans le futur. Partageant déjà notre vie au Pavillon Saint-Joseph nous sommes heureuses de ce rapprochement de nos charismes différents, dans la durée. Une belle expérience de mutualité « entre sœurs »!

Bienvenue chez nous!